



Mairie d'Estivareilles

10 rue du Couvent

42380 ESTIVAREILLES

TEL :04.77.50.22.67

E-MAIL : mairie.estivareilles.42@wanadoo.fr

PRESENTATION ORGANISATION ECOLE EN MODE COVID-19

06 MAI 2020 Mairie

Conditions actuelles de retour à l'école selon les directives de l'Education Nationale susceptibles d'évoluer 1/2

L'accueil est organisé selon les priorités suivantes:

- **Priorité 1** : les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise (voir la liste officielle dans le mail de l'école),
- **Priorité 2** : les enfants scolarisés dans les GS, CP et CM2 et les élèves en situation de handicap,
- **Priorité 3** : les fratries des élèves concernés par la priorité 2.

La capacité d'accueil de l'école est limitée par le respect du protocole sanitaire. Tous les enfants ne pourront pas être accueillis.

.

Conditions actuelles de retour à l'école selon les directives de l'Education Nationale susceptibles d'évoluer 2/2

Le retour à l'école se fait sur la base du volontariat, par inscription :

- auprès du Directeur de l'école pour le temps scolaire,
adresse mail : ce.0420248s@ac-lyon.fr
- auprès de Christelle MAISONNEUVE pour le périscolaire avec un
engagement de fréquentation jusqu'au 2 Juin,
adresse mail : cmaisonneuve.pro@laposte.net

L'accueil se fera à partir du Jeudi 14 Mai.

Les enfants de la priorité 1 dont les parents ont des contraintes professionnelles pourront être accueillis les 11 et 12 mai partir de 8h20.

Dans ce cas, merci de vous inscrire comme précisé ci-dessus.

Avant l'école

- **Prise de température tous les matins à la maison, pas de scolarisation au-dessus de 37,8°C et si présence de symptômes chez l'enfant ou l'un de ses proches,**
- **Lavage de mains,**
- **Port du masque non obligatoire,**
- **Pas de cartable,**
- **Trousse avec le strict minimum,**
- **Tenue vestimentaire adaptée au sport et permettant l'autonomie de l'enfant lors de l'habillage,**
- **Apporter une gourde ou une petite bouteille d'eau.**

Entrée par le portail

- **Le portail restera ouvert avec 2 agents municipaux pour accueillir l'enfant,**
- **Les enfants seront déposés au portail, 1 famille à la fois. Veuillez à attendre qu'il n'y ait plus personne au portail avant de déposer l'enfant.**
- **Un agent Municipal accueillera l'enfant au portail et l'accompagnera dans sa classe,**
- **L'enfant se lavera les mains et entrera dans la classe,**
- **La même place sera dédiée à l'enfant jusqu'au 2 juin.**

**Espacement de 1m entre
chaque couchette**

**Suppression d'une chaise et d'une table sur 2
dans les classes**

Restauration

A partir du Jeudi 14 Mai, la préparation et le service des repas seront assurés dans la salle E. R. A.

Pour le lundi 11 et mardi 12 Mai, le repas sera fourni par les familles.

- Les agents accompagneront les enfants à la salle et les ramèneront en classe,
- Les tables et les chaises enlevées des classes seront disposées dans cette salle de manière à respecter les distances d'un mètre,
- Le pain et l'eau seront distribués par un agent,
- Un nettoyage en fin de service sera assuré selon le protocole demandé.

Jeux extérieurs

- Les vélos et trottinettes seront utilisés mais ne pourront pas être échangés,
- Un nettoyage des poignées de vélos sera fait en fin de récréation,
- Les jeux non individuels (balançoire, tobogan, ballons...) ne seront pas possibles,



Mairie d'Estivareilles

10 rue du Couvent

42380 ESTIVAREILLES

TEL :04.77.50.22.67

E-MAIL : mairie.estivareilles.42@wanadoo.fr

Désinfection et ménage des locaux :

- Les salles de classe seront nettoyées puis désinfectées chaque soir,
- du gel hydroalcoolique sera mis à disposition des enseignants et du personnel,
- Les enfants auront à leur disposition du savon liquide et des distributeurs de papier pour s'essuyer les mains,
- Désinfection régulière des tables, chaises, toilettes, poignées de portes avec des lingettes désinfectantes...



Mairie d'Estivareilles

10 rue du Couvent

42380 ESTIVAREILLES

TEL :04.77.50.22.67

E-MAIL : mairie.estivareilles.42@wanadoo.fr

Personnel communal :

- **Sensibilisation,**
- **Rappel des mesures barrières,**
- **Renforcement des Equipements de protection individuels (blouses, chaussures, masques...)**
- **Réorganisation du personnel planning et effectifs.**